

lecteur. Trouve-t-on dans un dictionnaire français les rubriques *ira* (aller), *vint* (venir), *meurt* (mourir), etc.? Transposées à l'arabe, les choses ne sont pas, il est vrai, aussi simples. Le système de dérivation dans la langue arabe est en effet très développé. Mais ce développement n'est pas toujours anarchique. Il obéit même souvent à des règles précises. Pourquoi donc priver le lecteur de connaître sous une même racine les différentes formes participant à la même acception sémantique, dans leurs différentes nuances? Cela lui aurait d'abord fourni une satisfaction intellectuelle unique et globale : reconnaître, à travers les multiples variations, l'idée générale soutenue par les consonnes radicales. Cela aurait ensuite évité à l'auteur du Dictionnaire l'accusation d'incohérence : pourquoi, par exemple, ne pas classer les pluriels internes si nombreux et souvent si difficiles de tous les substantifs et classer quand même *qudāmā*, pluriel de *qadīm*? Pourquoi le *māṣdar inširāḥ* est-il donné et pas le *māṣdar inširāḡ*? Pourquoi le *māṣdar ṣila* et pas l'impératif *ṣil* ni l'inaccompli *yāṣil* de la même racine *waṣal*? On pourrait indéfiniment allonger cette liste. De plus, être obligé de reproduire dans leur ordre alphabétique tous les *māṣdars* des verbes trilitères et d'en donner la même traduction, quelle dispersion et quel gâchis!

Tous ces exemples, et bien d'autres, montrent à l'évidence qu'il faudrait revenir à la logique structurelle de la langue arabe. Que certaines formes, conventionnellement difficiles à reconnaître ou à classement douteux, soient mentionnées dans l'ordre alphabétique avec un renvoi à la racine (comme le fait le *Bailly*, dictionnaire grec-français), cela sera toujours utile et même nécessaire. Mais il ne faut pas sacrifier, tête baissée, à une mode forcément passagère. L'insuccès regrettable du *Larousse arabe* composé par M. Halil al-Ǧurr n'est certainement pas dû à quelque défaillance de son auteur, mais bien, croyons-nous, à son classement alphabétique. En revanche, le *Kasimirski* poursuit depuis plus d'un siècle une carrière brillante, malgré, ou plutôt à cause de, son classement « traditionnel ». Le dictionnaire *Abdel-Nour*, qui est loin d'être inférieur au *Kasimirski* ou au *Lane*, mérite une édition princeps classée selon les normes arabes. Il trouvera ainsi et pour longtemps sa place et son rang parmi les grands dictionnaires.

Note : Signalons que ce dictionnaire *Mufaṣṣal*, thésaurus, connaît deux ou trois éditions graduellement abrégées par le même auteur chez le même éditeur : *al-Hadīt*, moderne, *al-Waḡīz*, épitomé, etc.

Wahib ATALLAH
(Université de Nancy II)

Mūsā AL-AHMADĪ, Mu'ǧam al-af'āl al-muta'addiya bi-harf. Beyrouth, Dār al-'ilm li-l-malāyin, 1979. 17 × 24 cm., 448 p.

Le travail accompli par M. Mūsā al-Ahmadī vise « les verbes transitifs indirects » en arabe classique, ou, si l'on veut, « les verbes avec régime indirect ». C'est une tâche considérable à laquelle s'est attelé l'auteur et qui a consisté, selon ses propres termes, à compulsé plusieurs dictionnaires anciens pour en extraire les verbes couramment usités, décrire les emplois prépositionnels de ces verbes et montrer les différences sémantiques qui en découlent. Le résultat de ce travail hautement méritoire a été un lexique unilingue de 1785 entrées, où sont traités aussi

bien les verbes dérivés que les verbes simples. Dans ce condensé lexicographique, les définitions sont claires et concises, les exemples, à valeur générale, l'emportent sur les citations d'emplois particuliers, et la clarté est renforcée par une vocalisation intégrale ainsi que par une présentation particulièrement soignée.

Nous devons, cependant, formuler une réserve importante : M. al-Aḥmadi n'indique pas les critères selon lesquels il a sélectionné les verbes ayant droit de cité dans son dictionnaire. L'on sait, en effet, que la préposition (*harfu ḡarr*) introduit souvent un complément circonstanciel et quelquefois un complément d'objet indirect. Dans le second cas, le complément semble nécessaire au verbe : précédé d'une préposition sélectionnée par le verbe et faisant, en quelque sorte, figure de postposition, il présente une cohésion avec le verbe que ne présente pas le complément circonstanciel. Reste à mesurer le degré de cohésion par des procédés formels ou sémantiques, ce qui permettrait de distinguer les deux types de compléments prépositionnels. Mais ces procédés sont encore mal définis. Si l'ordre des mots dans la phrase, en particulier l'antéposition (ou la réversibilité) du complément circonstanciel, peut fournir un critère utile, ce critère demeure, néanmoins, insuffisant. Il en va de même pour le procédé qui consiste à vérifier si le verbe admet ou non la tournure du *maḡhūl* impersonnel. Ces deux critères permettent, cependant, d'éliminer un certain nombre d'emplois purement intransitifs tels que : *ḡalasa fi-l-ard* (p. 36, s.v. *ḡalasa*), *tahurat al-mar’atu mina-l-hayd* (p. 221, s.v. *tahura*), *māta al-mā’u fi-l-ard*, ou encore *fulānun māta mina-l-ḡamm* (p. 357, s.v. *māta*).

De même, et sans qu'il soit nécessaire de recourir à des manipulations syntaxiques, la valeur instrumentale du complément nous paraît évidente dans : *ṭalā al-ba’ira bi-l-qatirān* (p. 219, s.v. *ṭalā*), ou dans : *nahala al-daqīqa bi-l-munħul* (p. 372, s.v. *nahala*). Quant à *hasira al-tāgħiru fi bay’ihi* (p. 79, s.v. *hasira*) et *rabiha fi tiġāratih* (p. 117, s.v. *rabiha*), ce sont des énoncés où la valeur du régime indirect est pour le moins douteuse. Elle est même inexisteante dans : *nađifa al-faṣīlu ġamī'a mā fi dar'i ummīhi* (p. 387, s.v. *nađifa*), car la préposition *fi* ne dépend pas du verbe *nađifa*, mais sert uniquement à introduire le prédicat prépositionnel de la relative nominale.

A l'inverse, certains emplois avec régime indirect sont omis ou oubliés : à côté de *sāra min baladin ilā balad* et *sāra fi-l-ṭarīq* (p. 167, s.v. *sāra*), nous ne trouvons point *sāra bi-l-raġul*, attesté pourtant dans la plupart des dictionnaires anciens. Il en va de même pour *ḍamina bi-l-šay'* (garantir, assurer qqc.), qu'on chercherait en vain dans le dictionnaire de Mūsā al-Aḥmadi. Signalons, pour finir, une importante lacune, vraisemblablement due à un accident technique : entre *sabala* et *saka'a* (p. 158), aucune autre entrée n'est citée. L'usager est ainsi privé d'une dizaine de verbes à complément prépositionnel, trop connus pour être volontairement omis : *sahira bi-l-raġuli wa minhu* (se moquer, rire de qqn.), *sahiṭa 'alayhi* (s'emporter contre qqn.), *saṭā bihi wa 'alayhi* (se jeter sur qqn.), *sa'ā li-l-amr* (s'appliquer à qqc.) et *sa'ā bi-fulān* (intriguer contre qqn.), etc.

En somme, ce travail a le mérite de réunir un grand nombre de verbes transitifs indirects, avec plus ou moins de bonheur. Regrettions, cependant, que cet ouvrage documentaire manque de doctrine globale qui aurait fait progresser le problème de la transitivité en arabe.

Youssef AYACHE
(Université de Nancy II)

T.M. JOHNSTONE, *Jibbālī Lexicon* (School of Oriental and African Studies). Oxford University Press, 1981. 1 vol. 14 × 22 cm., xxxvii + 328 p.

Le terme *jibbālī* n'est guère familier aux arabisants et sémitisants, c'est une innovation du Professeur T.M. Johnstone. Celui-ci a choisi de désigner cette langue par le nom arabe local, de préférence à l'appellation traditionnelle *šhauri*.

Ce mot avait été donné à D.H. Müller par son informateur, dont les appartenances tribale et linguistique ne sont pas claires. Déjà D.H. Müller avait remarqué que ce terme était suspect et que l'informateur ne l'utilisait jamais, désignant la langue par le nom *šhari* qui signifiait « montagnard » et s'appliquait à un groupe social dominé (*SAE Band VII*, p. vii et p. 120 n. 2)⁽¹⁾.

Le Professeur T.M. Johnstone a constaté que la traduction arabe *jibbālī*, que nous avons rencontrée aussi dans le *Mahra* (également avec un *b* géminé), est dépourvue, contrairement à *šheri*, de connotation négative.

Le *jibbālī*, parlé par quelque 5000 personnes, appartient au groupe des langues sudarabiques modernes avec le *mahri* et le *suqutri*. Ces langues, parlées dans le Ḫafārī (Dhofar), le *Mahra* et l'île de Suquṭrā (Socotra), commencent à être mieux connues. Le *hōbyōt*, cité par le Professeur Johnstone dans sa préface, n'a fait l'objet, à ce jour, que d'une brève présentation⁽²⁾. Jusqu'aux travaux de l'auteur, ce qu'on savait du *jibbālī* se fondait avant tout, directement ou indirectement, sur les publications de la *Südarabische Expedition* autrichienne, qui œuvra dans les années 1898-1911, et dont les études apparaissent aujourd'hui de qualité inégale.

Le Professeur Johnstone avait entrepris à la fin des années 1960 de mener une étude systématique de ces langues. Il la commença dans le Golfe Arabo-Persique avec des Sudarabiques émigrés, puis il la poursuivit sur le terrain en séjournant à diverses reprises dans le Dhofar.

Il accumula une documentation énorme, dont il tira un dictionnaire *ḥarsūsi* (un parler apparenté au *mahri*) et ce dictionnaire *jibbālī*. Il s'apprêtait à publier un dictionnaire *mahri* quand il mourut prématurément le 11 janvier 1983. Ses archives scientifiques ont été léguées à l'Ecole des Etudes Orientales de Durham (nord de l'Angleterre) qui s'est chargée de l'édition du dictionnaire *mahri*.

L'ouvrage recensé renouvelle profondément notre connaissance du *jibbālī*. Dans l'introduction, l'auteur esquisse une dialectologie, en distinguant trois groupes qu'il appelle oriental, central et occidental (p. xii). L'ouvrage se fonde sur les dialectes centraux, parlés dans les montagnes du Dhofar par des tribus (les *Qarā* ou *Ǝhklō*) et par des groupes non-tribaux en position de dépendance (les *Šherō*); il fait référence aux dialectes orientaux, parlés dans certaines agglomérations côtières du Dhofar et dans les îles *Kūryā Mūryā*, quand ils présentent des caractères intéressants; mais les dialectes occidentaux, auxquels l'auteur hésite à rattacher le *hōbyōt*, n'ont pas pu être étudiés (p. xii-xiii).

⁽¹⁾ D.H. Müller *Die Mehri- und Socotri-Sprache. III. Šhauri-Texte (= Südārabische Expedition. Band VII)*, Vienne, 1907.

⁽²⁾ in : A. Lonnet, « The modern South Arabian Languages in the P.D.R. of Yemen », *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies*, 1985.